

J'ai moins de 18 ans



Mon espace santé

c'est ton carnet de santé numérique personnel et sécurisé. Tu y retrouves toutes tes informations médicales pour mieux suivre ta santé.



Comment activer mon profil ?

Tu ne peux pas activer ton profil seul(e) : un de tes parents ou ton représentant légal doit le faire avec toi.

Si ton parent a déjà activé son profil MES :

1. Il reçoit ton code provisoire par email ou courrier
2. Il se connecte à son profil > "Ajouter un profil" > saisit ton code
3. Ton profil est activé !

Si ton parent n'a pas de profil MES :

1. Il reçoit ton code provisoire par email ou courrier
2. Il va sur monespacesante.fr > "Activer Mon espace santé" et saisit ton code
3. Il peut accéder à ton profil sans activer le sien



Qu'est-ce que j'y trouve ?

- **Un dossier médical** : ordonnances, résultats d'analyses, comptes-rendus d'hospitalisation
- **Un profil médical** : vaccinations, allergies, tests, traitements
- **Une messagerie sécurisée** : votre médecin peut t'envoyer des documents ou messages
- **Un catalogue d'applications** : pour suivre ta santé au quotidien
- **Un agenda** : pour retrouver tous vos rendez-vous médicaux



Mes données, c'est privé !

- **Ton secret est médical protégé** : un professionnel de santé peut rendre certains documents invisibles à tes parents (ex : contraception, IVG, suivi d'addiction)
- **Tu peux refuser** qu'un document soit déposé dans ton espace (si tu as un motif légitime)
- **Les assurances, mutuelles et l'État ne peuvent PAS voir vos données**
- Toutes les données sont hébergées en France, conformes au RGPD et surveillées par la CNIL



Je suis informé(e) quand...

- Un nouveau document est déposé dans mon espace
- Un professionnel de santé accède à mon dossier pour la première fois
- Un nouveau message arrive dans ma messagerie



Et quand j'aurai 18 ans ?

Je reçois un nouveau code de connexion. Toutes mes données sont conservées (y compris les documents qui avaient été rendus invisibles à mes parents). Mes parents perdent l'accès à mon profil.



Mon espace santé



c'est votre espace numérique de santé personnel, gratuit et sécurisé .
Vous avez la main sur toutes vos informations médicales, et vous choisissez qui peut y accéder.



Comment activer mon espace ?

1. Vous recevez **un code provisoire** par email ou courrier de l'Assurance Maladie
2. Rendez-vous sur **monespacesante.fr** avec votre carte Vitale
3. Saisissez votre code > **votre espace est créé !**

Si vous n'avez pas reçu de code : demandez-en un nouveau directement sur monespacesante.fr

⚠ Vous avez 1 mois pour activer votre espace avec le code reçu.

✓ Vous pouvez refuser la création ou demander la fermeture et la suppression de vos documents à tout moment.



Vous pouvez consigner dans MES vos volontés concernant votre fin de vie :

- Remplissez le formulaire dédié en ligne (état de santé, maintien en vie, sédation, traitements...)
- Ou déposer un document déjà rédigé
- Modifier, supprimer ou masquer vos directives à tout moment



Qu'est-ce que j'y trouve ?

- **Mon Dossier Médical Partagé (DMP) :** traitements, résultats d'analyses et d'examens, comptes-rendus
- **Mon carnet de vaccination :** vaccins passés et à venir, rappels obligatoires et recommandés selon votre âge
- **Mon profil médical :** allergies, révélés, traitements en cours
- **Une messagerie sécurisée :** échangez avec vos professionnels de santé, envoyez une ordonnance directement à votre pharmacie
- **Un agenda santé :** centralisez vos rendez-vous, recevez des rappels de vaccination
- **Un catalogue d'applications** référencées pour suivre votre santé
- **Mes directives anticipées :** consignez vos volontés concernant votre fin de vie



Je contrôle mes données

- Je **choisis qui accède à mes documents** parmi les professionnels de santé
- Je sais toujours qui a **consulté mon dossier** : historique détaillé et notifications en temps réel
- Je peux **masquer des documents** à certains professionnels
- Je peux signaler **une erreur sur un document** déposé par un professionnel
- **Hébergement en France** (certification HDS), conformité RGPD, surveillance CNIL
- Assurances, mutuelles, État et Assurance Maladie : **aucun accès** à vos données personnelles



Gérer le profil de mes enfants

Depuis votre profil MES, vous pouvez activer et consulter le profil santé de vos enfants mineurs.

Les deux parents peuvent y avoir accès.

